

Monsieur Jean-Paul Lecoq Député de Seine-Maritime 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre

Objet : Projet de cessation d'activité du magasin Contact Marché quartier de la Mare Rouge au Havre

A Massy, 11 mai 2018

Monsieur Le Député,

Nous avons bien reçu votre courrier du 26 avril dernier adressé à Monsieur Alexandre Bompard, Président-directeur général du groupe Carrefour.

Effectivement, suite à la présentation par notre président du plan de transformation de l'entreprise, nous avons annoncé un projet de repositionnement de 273 points de vente ; ce qui aurait pour conséquence la cessation d'activité du magasin Contact Marché implanté rue de Cayeux, quartier de la Mare Rouge, Le Havre.

Nous comprenons votre légitime préoccupation et souhaitons vous apporter plus amples précisions.

Tout d'abord, nous tenons à préciser que la décision relative à ce site a été prise à l'issue d'une analyse rigoureuse de sa situation économique et de ses perspectives d'évolution.

A la rentrée 2016, nous avons investi lourdement dans l'outil de travail pour le moderniser, tous les salariés ont été formés aux méthodes de fonctionnement du nouveau concept et avons mis en place une politique commerciale qui nous semblait adaptée à son environnement.

Malheureusement, ces investissements importants n'ont pas permis de redresser l'activité du point de vente et nous avons dû faire le constat que la poursuite de ces actions serait sans doute vaine.

Nous sommes bien entendu les premiers à regretter cette situation.

Conformément à nos engagements, nous nous efforçons de rechercher des opérateurs fiables susceptibles d'acquérir ce magasin afin de prolonger son activité.

Dans ce cadre, nous avons donc entrepris des démarches concrètes auprès des principaux acteurs de la distribution alimentaire en France et nous espérons que cette initiative se traduira par la vente du fonds de commerce.

Les conclusions de ce plan de cession vont être prochainement rendues publiques et nous serons donc en mesure de pouvoir vous informer sur le devenir de ce magasin.

Si, en dépit de nos efforts en ce sens, nous devions constater l'absence de toute possibilité crédible de reprise, nous serions alors contraints de fermer le point de vente.



Dans ce dernier cas de figure, soyez assuré que nous proposerions alors des solutions de reclassement de tous les employés dans nos magasins intégrés situés à proximité.

Notre priorité est, en toute hypothèse, de prendre le temps d'accompagner les salariés des magasins durant cette période délicate et nous mettrons tout en œuvre afin de trouver des solutions adaptées aux situations personnelles de chacun.

Notre objectif sera d'être aux côtés de nos collaborateurs pour leur donner les moyens de concrétiser un nouveau projet professionnel.

Quant au magasin Contact du Havre Caucriauville, nous vous confirmons que nous le maintenons au sein de notre réseau et qu'il sera prochainement exploité en location-gérance par un de nos franchisés.

J'ai demandé à mon collaborateur, Nicolas Bayle, directeur opérationnel régional, de prendre attache avec vous pour convenir d'un rendez-vous.

Nous sommes ainsi à votre entière disposition et nous vous prions de croire, Monsieur Le Député, en notre sincère considération.

> Christophe Rabatel Directeur Exécutif Carrefour Proximité France



















